



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères

Question écrite n° 76039

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les opérations immobilières du ministère des affaires étrangères en région parisienne. Le rapport de la Cour des comptes, publié en février 2015, recommande de « prendre en compte, dans le schéma immobilier du MAEDI, les perspectives d'évolution prévisible des effectifs de ses services centraux, de son organisation administrative, de son activité et de ses métiers ». Au regard de cette proposition, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement.

Texte de la réponse

Dans le cadre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière, le ministère des affaires étrangères et du développement international a prévu de regrouper à terme ses services centraux d'Ile-de-France sur trois sites principaux (Quai d'Orsay, Convention, La Courneuve), au lieu de cinq actuellement. Le projet de rénovation du site du Quai d'Orsay est défini en prenant en compte à la fois les capacités d'installation des agents et la programmation des effectifs du ministère, afin de parvenir à cet objectif. Sa mise en oeuvre associe étroitement la direction des immeubles et de la logistique et la direction des ressources humaines.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76039

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1840

Réponse publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2827